

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 15/07/2024 - 29997 - 1992 B 01805 - 695 680 108 - POINT P S.A.S.

les comptes sont

inclus

le rapport

des

CACS.

des

POINT P S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 89 436 780 €
Siège social : « Tour Saint-Gobain » 12 place de l'Iris,
92400 Courbevoie
695 680 108 R.C.S. NANTERRE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 21 MAI 2024**

L'an Deux Mille Vingt Quatre,
Le Vingt-et-un mai,

La Société PARTIDIS, S.A.S. au capital de 893 615 703€, dont le siège social est situé à Tour Saint-Gobain, 12 Place de l'Iris – 92400 Courbevoie, identifiée sous le numéro 433 699 337 R.C.S. Nanterre, représentée par son Président, Monsieur Thierry FOURNIER,

Associée unique de POINT P S.A.S. déclare que les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été arrêtés par décision du président du 30/04/2024.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes, l'associée unique a pris les décisions suivantes portant sur :

1. Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
2. Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2023 ;
3. Approbation desdits comptes et quitus au Président ;
4. Affectation du résultat de l'exercice ;
5. Approbation des conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce ;
6. Harmonisation des statuts quant à la nomination des commissaires aux comptes ;
7. Modification de l'article 10 des statuts ;
8. Pouvoirs à conférer.

Le Commissaire aux comptes a été régulièrement informé.

PREMIERE DECISION :

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'arrêtés le 30 avril 2024, par le président et qui font apparaître pour ledit exercice un bénéfice de 434 503 290,53 euros.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et donne quitus au Président de sa gestion.

DEUXIEME DECISION :

L'associée unique, après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élève à 434 503 290,53 €, décide, sur proposition du président, de distribuer, à titre de dividende, la somme de 427 805 931 €, prélevée sur le résultat de l'exercice. A l'issue de cette affectation, le poste « report à nouveau » présentera un solde de 41 775 416,82 €.

Le dividende versé à chaque action ayant jouissance courante sera de 71,75 € et sera mis en paiement le 23 mai 2024.

Par ailleurs, conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Nombre d'actions	Dividende par action	Dividende total
2020	5 962 452	29,97	178 694 686,44
2021	5 962 452	38,86	231 700 884,72
2022	5 962 452	70,56	420 710 613,12

TROISIEME DECISION

En application de l'article L. 227-10 du code de commerce, l'Associé Unique précise qu'il n'existe aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article 227-10 du Code de commerce.

QUATRIEME DECISION

Après lecture du rapport du Président, l'associé unique décide de procéder à l'harmonisation des statuts quant à la nomination des commissaires aux comptes.

L'article 12 des statuts sera modifiée comme suit :

« Si la société répond aux critères légaux relatifs à la nomination de commissaires aux comptes, ces derniers seront nommés par l'associé unique ou les associés. Ils exerceront leur mission conformément à la loi. »

CINQUIEME DECISION

Après lecture du rapport du Président, l'associé unique décide afin de se conformer aux dispositions légales d'apporter les modifications suivantes portant sur :

- Article 10 – Organisation de la société

L'article 10 alinéa 2 des statuts sera modifié comme suit :

« lorsque la société comporte plusieurs associés, la révocation et le remplacement s'effectuent par une décision collective des associés »

SIXIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par l'associée unique.

Fait à Courbevoie,
Le 21 Mai 2024

La société PARTIDIS
Représentée par Monsieur Thierry FOURNIER

Thierry Fournier
Thierry Fournier (May 23, 2024 12:27 GMT+2)

POINT P S.A.S.

Société par actions simplifiée

Tour Saint-Gobain

12, place de l'Iris

92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

POINT P S.A.S.

Société par actions simplifiée

Tour Saint-Gobain

12, place de l'Iris

92400 COURBEVOIE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé unique de la société POINT P S.A.S.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POINT P S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile de France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041
Une entité du réseau Deloitte



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique, à l'exception du point ci-dessous.



La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : les informations préparées par votre société ne prennent pas en compte certaines typologies de factures clients et fournisseurs et en conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'en vérifier la concordance avec la comptabilité et/ou les données sous-tendant la comptabilité de votre société.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Deloitte.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 mai 2024

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Aude BOUREAU

POINT P SAS
Etats financiers au 31 décembre 2023

POINT P SAS
Société par actions simplifiée
Au capital de 89 436 780 €
Siège social
12 PLACE DE L'IRIS TOUR SAINT-GOBAIN 92400 COURBEVOIE
RCS 69568010802753

COMPTES ANNUELS
ET ANNEXE

POINT P SAS
Etats financiers au 31 décembre 2023

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	893 028	827 323	65 706	65 706
Fonds commercial	45 512 243	4 923 092	40 589 151	40 635 076
Autres immobilisations incorporelles	3 354	0	3 354	3 354
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	46 408 625	5 750 415	40 658 210	40 704 135
Terrains	51 300 883	19 815 496	31 485 387	32 357 033
Constructions	118 747 027	84 379 544	34 367 483	36 559 990
Installations techniques, matériel	48 003 980	36 085 970	11 918 010	12 752 232
Autres immobilisations corporelles	40 612 511	31 745 071	8 867 440	9 580 053
Immobilisations en cours	7 637 637	0	7 637 637	2 933 906
Avances et acomptes	553 346	0	553 346	537 859
TOTAL immobilisations corporelles	266 855 384	172 026 081	94 829 303	94 721 072
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	871 882 426	138 437 956	733 444 470	723 327 725
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	283 802	0	283 802	275 536
Prêts	8 590	0	8 590	8 590
Autres immobilisations financières	2 136 761	23 143	2 113 617	2 057 980
TOTAL immobilisations financières	874 311 578	138 461 099	735 850 479	725 669 831
Total Actif Immobilisé (II)	1 187 575 587	316 237 595	871 337 992	861 095 039
Matières premières, approvisionnements	9 997	0	9 997	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	1 113 321	0	1 113 321	1 119 629
Marchandises	99 587 990	6 878 231	92 709 759	97 929 262
TOTAL Stock	100 711 308	6 878 231	93 833 077	99 048 891
Avances et acomptes versés sur commandes	71 512	0	71 512	43 700
Clients et comptes rattachés	87 673 627	10 320 860	77 352 767	87 087 042
Autres créances	25 310 258	442 222	24 868 036	27 129 498
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	113 055 396	10 763 082	102 292 315	114 260 239
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	23 991 667	0	23 991 667	27 078 542
TOTAL Disponibilités	23 991 667	0	23 991 667	27 078 542
Charges constatées d'avance	2 180 495	0	2 180 495	1 917 950
Total Actif Circulant (III)	239 938 866	17 641 313	222 297 553	242 305 622
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	1 427 514 453	333 878 907	1 093 635 546	1 103 400 661

POINT P SAS
Etats financiers au 31 décembre 2023

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel dont versé : 89 436 780	89 436 780	89 436 780
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	17 608	17 608
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	14 233 485	14 233 485
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	1 460 215	1 460 215
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	15 693 700	15 693 700
Report à nouveau	35 078 057	24 673 290
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	434 503 291	431 115 381
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	3 999 277	4 310 658
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	578 728 712	565 247 415
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	1 905 341	1 872 997
Provisions pour charges	19 332 000	19 980 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	21 237 341	21 852 997
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	161 697	315 880
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	271 192 470	284 497 766
TOTAL Dettes financières	271 354 167	284 813 646
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	48 245 246	53 589 603
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 987 760	119 898 804
Dettes fiscales et sociales	27 618 157	31 435 902
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 740 990	5 101 101
Autres dettes	21 723 172	21 461 193
TOTAL Dettes d'exploitation	222 315 326	231 486 602
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	493 669 492	516 300 249
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 093 635 546	1 103 400 661

POINT P SAS
Etats financiers au 31 décembre 2023

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	717 130 077	203 708	717 333 785	720 193 724
Production vendue biens	67 856	0	67 856	65 527
Production vendue services	7 934 802	0	7 934 802	8 203 318
Chiffres d'affaires nets	725 132 734	203 708	725 336 442	728 462 569
Production stockée			-6 308	-310 938
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			647 961	481 338
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			13 919 424	19 073 607
Autres produits			8 539 739	8 001 053
Total des produits d'exploitation (I)			748 437 259	755 707 628
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			464 568 151	486 284 544
Variation de stock (marchandises)			4 304 235	-18 547 514
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-9 997	23 186
Autres achats et charges externes			107 022 775	103 434 154
Impôts, taxes et versements assimilés			12 272 233	13 563 348
Salaires et traitements			57 594 954	57 764 220
Charges sociales			26 201 067	25 093 887
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	9 344 292	9 502 439
		Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		12 637 023	10 157 763
Autres charges			2 427 622	1 982 007
			4 428 859	2 415 296
Total des charges d'exploitation (II)			700 791 214	691 673 330
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			47 646 045	64 034 298
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			3 542	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			409 381 638	389 580 785
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			156 807	432 628
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			141 974	175 486
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			409 680 420	390 188 899
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	2 893
Intérêts et charges assimilées			5 774 436	6 125 147
Différences négatives de change			37 186	49 582
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			5 811 623	6 177 623
RÉSULTAT FINANCIER			403 868 797	384 011 276
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			451 518 384	448 045 574

POINT P SAS
Etats financiers au 31 décembre 2023

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 529	464 482
Produits exceptionnels sur opérations en capital	814 839	1 531 070
Reprises sur provisions et transferts de charges	677 555	1 838 010
Total des produits exceptionnels (VII)	1 500 922	3 833 562
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	315 269	135 822
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	281 321	162 986
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	280 562	561 397
Total des charges exceptionnelles (VIII)	877 151	860 205
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	623 771	2 973 357
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	1 848 288	2 065 615
Impôts sur les bénéfices (X)	15 790 576	17 837 935
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 159 622 143	1 149 730 089
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	725 118 852	718 614 709
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	434 503 291	431 115 381

Sommaire

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7
2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	8
2.1. Principes comptables.....	8
2.2. Principales méthodes utilisées.....	8
2.2.1. Immobilisations et amortissements.....	8
2.2.2. Stocks.....	9
2.2.3. Créances.....	10
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises.....	10
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants.....	10
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.....	10
2.2.7. Provision pour risques et charges.....	10
2.2.8. Chiffre d'affaires.....	11
2.2.9. Transactions conclues entre parties liées.....	11
3. NOTES SUR LE BILAN.....	12
3.1. Immobilisations.....	12
3.2. Actif circulant.....	15
3.3. Capitaux propres.....	16
3.4. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées.....	17
3.5. Etats des échéances des créances et des dettes.....	18
3.6. Comptes rattachés.....	19
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	20
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	20
4.2. Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges.....	20
4.3. Résultat financier.....	21
4.4. Résultat exceptionnel.....	21
4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel.....	22
4.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.....	23
5. AUTRES INFORMATIONS.....	24
5.1. Engagements financiers.....	24
5.2. Effectif moyen.....	24
5.3. Rémunération des organes d'Administration.....	25
5.4. Consolidation.....	25
5.5. Intégration fiscale.....	25
5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan.....	25
5.7. Autres éléments significatifs.....	25
5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	25

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2024 par le Président.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les principaux faits caractéristiques de l'exercice sont les suivants :

1.1. Activité exploitation Ile-de-France

• Evolution CA et résultat :

Le chiffre d'affaires de la société est passé de 728 374 K€ en 2022 à 725 251 K€ en 2023.
En 2023, le résultat d'exploitation de la société est de 47 656 K€ contre 64 189 K€ en 2022.

• Evolution de l'effectif fin de période :

Les effectifs sont de 1 390 à fin décembre 2023 contre 1 457 personnes à fin décembre 2022 y compris les contrats suspendus.

• Faits marquants dans le réseau :

Il n'y a pas de faits marquants concernant l'activité d'exploitation de l'Ile de France.

1.2. Activité Holding

• Evolution CA et Résultat

Le chiffre d'affaires de la société est passé de 89 K€ en 2022 à 86 K€ en 2023.
En 2023, le résultat d'exploitation de la société est de – 10 K€ contre – 155 K€ en 2022.

• Faits marquants

Acquisition de 100 % des titres de la Société Bulbat pour 3 000 K€
Acquisition de 20 600 titres de la Société BMRA pour 6 519 K€

Programme de titrisation :

La société Point P s.a.s ainsi que 14 de ses filiales, ci-après les « cédants », ont mis en place un programme de titrisation de certaines créances commerciales, dans le cadre d'un accord signé le 2 décembre 2013 et modifié par un avenant signé le 10 novembre 2016. Un groupe de quatre banques finance ce programme.

Les principales caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Les créances sont cédées au nominal, sur une base renouvelable mensuellement, au Fonds Commun de Titrisation Point P (« FCT Point P ») créé pour le programme ;
- L'écart entre le nominal des créances cédées et le financement obtenu des banques est constitutif de parts subordonnées souscrites par le GIE Point P Finance, entité centralisatrice du programme, selon le principe du surdimensionnement ;
- Les moins-values sur les parts subordonnées au titre des pertes sur créances cédées, sont à la charge des cédants dans le cadre de la garantie accordée par eux au GIE Point P Finance ;

- Les cédants conservent la gestion et le recouvrement des créances cédées ;
- Les créances douteuses sont rachetées au FCT Point P par les cédants au nominal;
- Les charges du FCT Point P, en particulier le coût du financement, sont à la charge des cédants au prorata des créances cédées.

Le montant au 31/12/2023 des créances cédées s'élève à 69 376 K€.

Les encaissements sur créances cédées, revenant au FCT et laissés à disposition des cédants, s'élèvent à 46 764 K€ et sont présentés dans les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Point.P s.a.s. s'est également portée fort de la bonne exécution de leurs obligations par les cédants, et s'est portée caution solidaire des règlements dus par eux au FCT Point.P, représentant un montant de 770 993 K€.

2.PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- sincérité et image fidèle

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant actualisé par la suite.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat,
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production. Le coût de production comprend :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

b) Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

En revanche, les coûts de développement correspondant à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont enregistrés en immobilisations incorporelles pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée du projet, n'excédant pas 5 ans. Les brevets et marques pour lesquelles la durée de consommation des avantages économiques est déterminables sont amortis linéairement sur une durée réelle d'utilisation allant de 7 à 20 ans.

Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

Les écarts d'acquisition et mali techniques ne sont pas amortis mais font l'objet de test de dépréciation mis en oeuvre annuellement.

Lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation incorporelle est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles acquises antérieurement au 31 décembre 1976 qui figurent au bilan à leur valeur réévaluée à cette date (réévaluation légale).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Construction : 20 ans à 30 ans (mode d'amortissement Linéaire ou dégressif)
- Matériel et outillage : 3 à 15 ans (mode d'amortissement Linéaire ou dégressif)
- Matériel de transport : 4 à 8 ans (mode d'amortissement Linéaire ou dégressif)
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans (mode d'amortissement Linéaire ou dégressif)
- Mobilier : 3 à 10 ans (mode d'amortissement Linéaire)
- Agencement des constructions : 3 à 10 ans (mode d'amortissement Linéaire)

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique "Provisions réglementées" au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport, frais accessoires inclus, ou valeur d'apport.

Depuis 2011, l'option est prise de comptabiliser en charges de l'exercice les frais d'acquisitions de titres (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire annuel, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode premier entré premier sorti.

Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés selon la méthode du prix de revient complet de production, qui comprend les coûts directs et indirects de production. Le prix de revient est calculé selon la méthode premier entré premier sorti.

Une dépréciation est calculée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est notamment estimée en fonction des perspectives de revente et au niveau d'obsolescence des produits.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

Les créances éligibles au programme de titrisation sont cédées au nominal.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises et ayant fait l'objet d'une couverture à terme figurent au bilan au cours de couverture garanti.

Les dettes et créances n'ayant pas fait l'objet d'une couverture du risque de change figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste "Ecart de conversion actif ou passif".

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant de trésorerie intra-groupe auprès de la Compagnie de Saint-Gobain via le GIE POINT P Finances.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même, au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

Les engagements en matière de retraites complémentaires et d'indemnités de fin de carrière sont évalués par des actuaires indépendants et déterminés en appliquant la méthode des unités de crédit projetées (fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation). Ils sont comptabilisés dans les provisions pour risques et charges.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies générés dans l'année sont comptabilisés immédiatement et intégralement dans le compte de résultat.

Depuis 2021, la provision relative aux indemnités de fin de carrière est calculée conformément à la mise à jour du 17 novembre 2021 de la Recommandation n°2013-02 de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Le taux d'actualisation appliqué au 31 décembre 2023 est de 4,08 % pour la provision pour indemnités de départs en retraite et de 4,08 % pour la provision pour retraites complémentaires.

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Quant aux provisions pour coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration de sites, ces dernières sont évaluées en fonction des expériences précédentes et des technologies mises en œuvre pour l'extinction de l'obligation.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

2.2.9. Transactions conclues entre parties liées

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société Point P SAS avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

Il n'existe pas de transactions significatives en cours à la date de clôture ou ayant eu des effets notables sur l'exercice clos, effectuées avec des parties liées, non conclues à des conditions normales de marché.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

a) Immobilisations incorporelles

Pas d'acquisition d'immobilisations en 2023.

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 46 K€.

La société n'a pas appliqué de dépréciation exceptionnelle sur la période.

La société a mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 542 K€.

Suite à ces opérations la société n'a pas dégagé de plus value

b) Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 9 672 K€, et la dotation aux amortissements à 9 298 K€

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 773 K€.

Suite à ces opérations la société a dégagé une plus value de 263 K€

Les immobilisations en cours s'élèvent à 7 638 K€ et correspondent principalement aux projets d'investissements suivants :

- Travaux de la future agence de Gennevilliers
- Travaux de toiture et du bâtiment de l'agence des Ulis
- Travaux de la future agence de Vitry
- Travaux de la toiture de l'agence de Melun
- Aménagement de sécurité du stock central de Brie-Comte-Robert
- Travaux divers de l'agence de Nanterre
- Divers rénovations intérieures d'agences.

Les avances et acomptes versés sur immobilisations s'élèvent à 553 K€.

c) Immobilisations financières

La variation brute des immobilisations financières au titre de l'exercice 2023 se traduit par une hausse nette de 10 181 k€ correspondant principalement à :

- L'acquisition de 100 % des titres de la Société Bulbat pour 3 000 K€
- L'acquisition de 20 600 titres de la Société BMRA pour 6 519 K€
- L'acquisition de 100 % des titres de la Société OLIBRA pour 23 K€ suivi d'une augmentation de capital de 570 K€
- Augmentation nette de 56 K€ des dépôts de garantie sur la période.

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Rubriques	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Fusion	Poste à poste	31/12/2023
<i>(en milliers d'Euros)</i>						
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres participations	861 766	10 117	0	0	0	871 882
Autres titres immobilisés	276	8	0	0	0	284
Prêts	9	0	0	0	0	9
Autres immobilisations financières	2 081	60	-4	0	0	2 137
TOTAL	864 131	10 185	-4	0	0	874 312

POINT P SAS
Etats financiers au 31 décembre 2023

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)

Sociétés détenues	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation de résultat	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfices ou pertes) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A-FILIALES détenues à plus de 50%									
DMO	12 645	65 330	100,00%	16 837	16 837		358 353	27 446	29 004
BMCE	11 767	34 798	99,99%	8 584	8 584		289 848	11 160	11 510
Comasud	4 296	110 843	100,00%	10 895	10 895		493 880	24 439	9 042
BMRA	8 251	69 647	100,00%	30 045	30 045		440 802	9 499	17 612
Cibomat	7 240	28 600	99,84%	20 185	20 185		222 702	7 348	11 347
Trouillard	6 596	63 952	100,00%	11 726	11 726		438 367	12 887	22 686
Docks De L Oise	6 443	45 590	99,99%	8 577	8 577		276 682	7 726	9 737
Sonen	7 669	69 837	99,99%	13 524	13 524		340 953	11 977	12 124
Distrib Sanitaire Chauffage	17 557	275 349	100,00%	216 227	216 227		2 023 581	81 030	84 097
BMSO	6 984	101 825	98,25%	18 692	18 692		559 233	23 551	28 364
MBM	5 997	53 456	99,62%	18 070	18 070		338 166	6 119	13 837
Dai	4 874	42 642	100,00%	38 019	38 019		354 056	12 653	12 066
Asturienne	6 572	45 980	94,32%	12 705	12 705		416 262	15 869	14 862
La Plateforme	39 750	128 005	100,00%	40 399	40 399		821 746	56 701	63 865
SGDBF S.A.S.	1 400	(16 466)	100,00%	1 334	1 334		0	(17 176)	0
Gie Point P Finances	15	0	96,60%	15	15	(271 192)	0	0	0
Pum	1 284	297 170	100,00%	180 000	180 000		777 720	61 342	54 801
Distribuzione Italie	2 857	450	100,00%	106 408	0		0	542	0
Jans Building Distribution Nv	9 044	8 736	100,00%	19 753	19 753		91 642	2 475	0
POP3P	30	323	100,00%	30	30		0	4	0
GREC	1 200	135	100,00%	1 323	1 323		0	0	0
La Maison Saint-Gobain	30	(19 329)	100,00%	32 030	0		2 825	(249)	0
Pia Production	10	(270)	100,00%	938	938		1 137	(323)	76
Tolteck	30	234	100,00%	3 020	3 020		3 394	(409)	690
Distribution Matériaux Bois Panneaux	25 380	66 916	54,65%	37 520	37 520		494 103	18 906	12 011
Soner	30	706	100,00%	1 980	1 980		0	469	0
Bulbat	14	(1 131)	100,00%	3 000	3 000		48	(225)	0
Olibra	600	0	100,00%	593	593		0	0	0
B-PARTICIPATIONS entre 10 et 50%									
BT Holding	10 000	1 418	49,00%	18 204	18 204		0	2 379	539
TRI N Collect	134	(587)	14,87%	1 249	1 249		7 533	(4 043)	0
C-AUTRES<10% du capital									
- Filiales françaises non reprises en A									
- Participations dans les Sociétés françaises non reprises en B									
TOTAL				871 882	733 444	(271 192)			408 270

d) Variation des immobilisations et des amortissements

VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubriques (en Milliers d'euros)	Immobilisation au début de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Fusion	Transfert	Immobilisation à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	46 950	0	-542	0	0	46 409
Brevets	1 435	0	-542	0	0	893
Fonds commercial	45 512	0	0	0	0	45 512
Autres immob. incorporelles	3	0	0	0	0	3
Terrains	51 296	171	-221	0	56	51 301
Constructions	117 034	834	-22	0	900	118 747
Sur sol propre	54 973	142	0	0	218	55 333
Sur sol d'autrui	27 635	0	0	0	0	27 635
Installations générales, agencements et aménagement des constructions	34 426	692	-22	0	683	35 779
Installations techniques, matériel et outillage industriels	46 505	1 127	-259	0	631	48 004
Autres immobilisations corporelles	39 634	1 055	-260	0	183	40 613
Installations générales, agencements, aménagement divers	34 237	898	-65	0	174	35 243
Matériel de transport	0	8	0	0	0	8
Matériel de bureau et mobiler informatique	5 397	149	-194	0	9	5 361
Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	2 934	6 485	-12	0	-1 770	7 638
Avances et acomptes	538	15	0	0	0	553
Immobilisations financières	864 131	10 185	-4	0	0	874 312
Participations par mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres participations	861 766	10 117	0	0	0	871 882
Autres titres immobilisés	276	8	0	0	0	284
Prêts et A. immob. financières	2 090	60	-4	0	0	2 145
Total	1 169 022	19 872	-1 319	0	0	1 187 576

Fonds commerciaux et autres immobilisations incorporelles:

Les fonds commerciaux inscrits au bilan au 31 décembre 2015 qui faisaient l'objet d'un amortissement continuant d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les malis techniques figurant au bilan au 31 décembre 2015 dans le poste « Autres immobilisations incorporelles » ont été analysés par la société pour identifier les actifs sous-jacents auxquels les affecter. L'analyse menée n'a pas conduit à identifier d'actifs corporels sous-jacents auxquels affecter ces malis techniques. Ainsi, ces derniers ont été reclassés dans le poste « Fonds commerciaux » au 1er janvier 2016. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Rubriques (en Milliers d'euros)		Amortissement au début de l'exercice	Exploitation		Exceptionnel		Fusion	Amortissement à la fin de l'exercice
			Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice		
Amortissements des immobilisations incorporelles	I	5 801	46	-542	0	0	0	5 305
Dépréciation des immobilisations incorporelles	II	445	0	0	0	0	0	445
TOTAL		6 246	46	-542	0	0	0	5 750
Amortissements des immobilisations corporelles	III	163 146	9 298	-492	0	0	0	171 952
Dépréciation des immobilisations corporelles	IV	74	0	0	0	0	0	74
TOTAL		163 220	9 298	-492	0	0	0	172 026
TOTAL GENERAL		169 466	9 344	-1 034	0	0	0	177 776

3.2. Actif circulant

Les stocks sont répartis par nature dans le tableau suivant :

Eléments (en Milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks marchandises	99 588	-6 878	92 710
Stocks produits finis	1 113	0	1 113
Stocks matières premières	10	0	10
En cours de production de biens	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0
TOTAL	100 711	-6 878	93 833

Eléments (en Milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	87 674	-10 321	77 353
Autres créances	25 310	-442	24 868
TOTAL	112 984	-10 763	102 221

Les dépréciations d'actif circulant se décomposent ainsi :

Rubriques (en Milliers d'euros)	Dépréciation au début de l'exercice	Augmentations au cours de l'exercice	Diminutions au cours de l'exercice	Fusion	Dépréciation à la fin de l'exercice
Stocks	5 963	5 807	-4 892	0	6 878
Créances	9 676	6 581	-5 936	0	10 321
Autres provisions pour dépréciations	326	249	-133	0	442
TOTAL	15 964	12 637	-10 960	0	17 641

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 89 436 780 euros, se compose de 5 962 452 actions d'une valeur nominale de 15 € chacune. Ces actions sont détenues à hauteur de 99,99 % (soit 5 962 451 actions) par la société PARTIDIS SAS.

b) Variation des capitaux propres

Intitulé (en milliers d'euros)	31/12/2022	Fusion	Report à nouveau	Dividende	Résultat	Autres	31/12/2023
Capital Social	89 437						89 437
Prime d'émission	18						18
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	14 233						14 233
Réserves ordinaires	1 460						1 460
Report à nouveau	24 673		431 115	-420 711			35 078
Résultat de l'exercice	431 115		-431 115		434 503		434 503
Total Capitaux Propres	560 937	0	0	-420 711	434 503	0	574 729
Acompte sur dividendes							
Provisions réglementées	4 311					-311	3 999
Subvention d'investissement	0						0
Total Capitaux Propres	565 247	0	0	-420 711	434 503	-311	578 729

c) Provisions réglementées

Intitulé (en milliers d'euros)	31/12/2022	Fusion	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Provision pour investissement	0	0	0	0	0
Provision pour hausse des prix	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	4 311		273	-584	3 999
Autres provisions réglementées	0	0	0	0	0
TOTAL	4 311	0	273	-584	3 999

3.4. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif et provisions réglementées

Variation des provisions pour risques et charges et
des provisions pour dépréciations sur actif immobilisé et circulant
(en milliers d'Euros)

Rubriques (en milliers d'euros)	Situation et mouvements					Provisions à la fin de l'exercice
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Fusion	
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.		
Provisions pour pensions	19 680	1 336	-1 984	0	0	19 032
Provision retraite	7 506	640	-641	0	0	7 505
Provision retraite complémentaire	11 115	503	-1 197	0	0	10 421
Provision Médaille du travail	1 059	193	-146	0	0	1 106
Provision litiges	1 641	1 092	-974	0	0	1 759
Provision litiges chantier (*)	757	553	-451	0	0	860
Provision litige prud'homax	754	536	-523	0	0	769
Provision litige divers (**)	130	0	0	0	0	130
Provisions pour garanties	0	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0	0	0
Provision risques perte de change	0	0	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0	0	0
Provision impôts	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	532	8	-93	0	0	446
Provision UP	232	8	-93	0	0	146
Garantie de passif	0	0	0	0	0	0
Provision pour remise en état	300	0	0	0	0	300
Provision risques divers LT	0	0	0	0	0	0
TOTAL 1	21 853	2 435	-3 051	0	0	21 237
Provision pour dépréciations :						
Sur actif circulant	15 964	12 637	-10 960	0	0	17 641
Sur autres actifs immobilisés	138 980	0	0	0	0	138 980
TOTAL 2	154 944	12 637	-10 960	0	0	156 621
TOTAL GENERAL	176 797	15 072	-14 011	0	0	177 858

(*) Les provisions pour litiges concernent des risques et litiges produits pour 567 K€ et un litige "CEE Total Energies" pour 293 K€.

(**) Le poste Divers comprend diverses provisions pour risques de responsabilité civile pour un montant global de 5 K€ et diverses provisions pour risques d'exploitation pour 125 K€.

Prise en compte des aspects environnementaux dans les états financiers :
Une provision pour démantèlement de 300 K€ a été constituée en 2007, suite à l'obligation de remise en état du terrain sur lequel l'usine de Montereau (mise en service en 2008) a été construite.

Cette provision prend en compte tous les coûts liés à la dégradation immédiate du site et a été intégrée dans le coût de construction de l'usine.

3.5. Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
	Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
	Prêts	9	9	0	0
	Autres immos financières	2 137	2 137	0	0
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	2 145	2 145	0	0
	Créances clients(1)(2)	87 674	87 674	0	0
	Clients douteux ou litigieux	10 449	10 449	0	0
	Autres créances clients	77 224	77 224	0	0
	Créances divers(2)	25 310	25 310	0	0
	Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0	0
	Personnel et comptes rattachés	46	46	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	0
	Impôts sur les bénéfices	1 733	1 733	0	0
	Etat et autres collectivités	6 979	6 979	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 979	6 979	0	0
	Autres impôts	0	0	0	0
	Etat - divers	383	383	0	0
	Groupes et associés	0	0	0	0
	Débiteurs divers	16 169	16 169	0	0
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	112 984	112 984	0	0
	Charges constatées d'avance	2 180	2 180	0	0
	TOTAL DES CREANCES	117 310	117 310	0	0
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine(4)	162	162	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts et dettes financières divers(4)	271 192	271 192	0	0
	Dettes d'exploitation et diverses (3)	222 315	222 315	0	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	118 988	118 988	0	0
	Personnel et comptes rattachés	11 955	11 955	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 389	10 389	0	0
	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Etat et autres collectivités publiques	168	168	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	168	168	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	5 106	5 106	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 741	5 741	0	0
	Groupes et associés	0	0	0	0
	Autres dettes	21 723	21 723	0	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	48 245	48 245	0	0
	Dettes représentative de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	0	0	0	0
	TOTAL DES DETTES	493 669	493 669	0	0

1) dont 34 682 K€ d'effets à recevoir

2) dont 22 536 K€ produits à recevoir

3) dont 67 153 K€ de charges à payer

4) dont 65 K€ de concours bancaires, soldes créditeurs de banque

3.6. Comptes rattachés

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 2 180 K€ et sont constituées de :

- loyers pour 1994 K€
- assurance pour 98 K€
- frais généraux 88 K€

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 K€

Les produits à recevoir, qui s'élèvent au total à 22 536 K€, sont constituées :

- des avoirs à recevoir Groupe pour 10 057 K€ ;
- des avoirs à recevoir Hors Groupe pour 4 688 K€ ;
- des produits à recevoir de l'Etat pour 614 K€
- de la TVA sur factures non parvenue pour 5 587 K€
- une quote-part du bail à constructions pour 215 K€
- le solde de l'indemnité de résiliation du bail Ivry Verdun pour 240 K€
- de la TICPE à recevoir pour 90 K€
- de diverses factures à établir Groupe 843 K€
- de diverses factures à établir Hors Groupe 200 K€

Les charges à payer, qui s'élèvent au total à 67 249 K€, sont constituées :

- des dettes fournisseurs Hors Groupe pour 34 147 K€
- des dettes fournisseurs Groupe pour 4 639 K€
- des avoirs à établir clients pour 5 578 K€.
- des dettes fiscales et sociales pour 22 384 K€
- des intérêts courus sur emprunts et dettes financières pour 98 K€
- diverses charges à payer pour 405 K€

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2023</i>	<i>Total 31/12/2022</i>	<i>Variation %</i>
France	725 133		725 133	728 463	-0,46%
Etranger		204	204	0	0,00%
TOTAL	725 133	204	725 336	728 463	-0,43%

Le chiffre d'affaires total net de 725 336 K€ se décompose comme suit:

Le CA réalisé en France pour 725 133 K€ représente 99,97% du CA Net total contre 100,00% en 2022.

Le CA export pour 204 K€ représente 0,03 % du CA net total contre 0,00% en 2022.

Par activité

<i>Rubriques (en milliers d'euros)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2023</i>	<i>Total 31/12/2022</i>	<i>Variation %</i>
Ventes de marchandises	717 130	204	717 334	720 194	-0,40%
Production vendue biens	68	0	68	66	3,55%
Production vendue services	7 935	0	7 935	8 203	-3,27%
TOTAL	725 133	204	725 336	728 463	-0,43%

4.2 Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de dépenses de recherche et des coûts de développement.

POINT P SAS
Etats financiers au 31 décembre 2023

4.3. Résultat financier

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits financiers (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Dividendes	408 271
Dotations/Reprises financières aux amortissements et provisions	0
Abandon de Créance	0
Intérêts financiers nets	-4 507
Résultat de change (provision perte de change)	105
RESULTAT FINANCIER	403 869

4.4 Résultat exceptionnel

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

<i>Nature des charges et produits exceptionnels (en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
Dotations/reprises sur amortissements dérogatoires	311
Dotations/reprises sur dépréciations d'immobilisations	0
Dotation /Reprise provisions pour litiges	0
Dotation et reprise pour Provisions UP	86
Dotations/reprises diverses	0
VNC des immobilisations corporelles	-281
Prix ventes immobilisations corporelles	384
Divers charges/produits exceptionnels	124
RESULTAT EXCEPTIONNEL	624

4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impot
Résultat courant à taux normal	451 518	-15 305	436 213
Résultat exceptionnel	624	-100	523
Participations des salariés	-1 848	516	-1 332
Contribution sociale		-466	-466
Créance impôt famille		69	69
Créance impôt Mécénat			
Redressement IS		-504	-504
Retenue à la source			
TOTAL	450 294	-15 791	434 503

4.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement de la dette future d'impôt de 42 114 milliers d'euros, calculé au taux de 25,82%.

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Montant</i>
IMPOT DU SUR :		
Provisions réglementaires :		
Ecart de conversion Actif		
Ecart de conversion Passif		
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires		
Subventions d'investissement		
Produits non imposable temporairement :		
Plafonnement TP		
TOTAL ACCROISSEMENTS		0
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Provisions Retraite		4 628
Provisions pour risques et charges		241
Provisions pour clients et stocks		654
Provisions pour participation		482
Contribution de solidarité		303
Provisions pour dépréciation des immobilisations		35 764
Provisions bonus exceptionnels		
Provisions TASCOM		13
A déduire ultérieurement :		
Provisions pour propre assureur		
Frais d'acquisition de titres		27
TOTAL ALLEGEMENTS		42 114
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE		-42 114
IMPOT DU SUR :		
Plus-values différées		
CREDIT A IMPUTER SUR :		
Déficits reportables		
Moins-value à long terme		
Amortissements réputés différés		
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE		-42 114

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers

a) Contrat de crédit-bail et contrats de locations simples

- Engagements de crédit- bail

(en milliers d'euros)

poste du bilan	Valeur origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Matériel et Outillages	15 271	2 558	6 957	8 314
Total	15271	2558	6957	8314

(en milliers d'euros)

Poste de bilan	redevances payées		Redevances restant à payer			total à payer
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans	
Matériel et Outillages	2 548	6 854	2 532	5 903	0	8 435
Total	2548	6854	2532	5903	0	8435

- Engagement de location simples

(en milliers d'euros)

Poste du bilan	Redevances payées de l'exercice	Redevances restant à payer			Total à payer
		Jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Terrain et constructions	14 057	13 660	44 598	34 258	92 516
Matériel et Outillages	2 813	2 768	5 543	245	8 556
Véhicules	3 653	3 269	4 122	98	7 489

(en milliers d'euros)

Poste du bilan	Redevances encaissées de l'exercice	Redevances restant à payer			Total à payer
		Jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Terrain et constructions	107	52	0	0	52

B) Autres engagements financiers

Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 1 131 K€ (cautions bancaires clients).
Au 31 décembre 2023, la société ne possède aucune devise à terme.

Les engagements au titre des Plans d'Unités de Performance sont les suivants :

Années	2014	2015	TOTAL
Nombre UP couvertes	1 568	1 539	3 107
Engagement PERSONNEL	49 184	38 447	87 631
Engagement CSG	-49 184	-38 447	-87 631

Les Unités de Performance sont attribuées à certains cadres et dirigeants travaillant en France. Elles offrent aux bénéficiaires la possibilité de recevoir une rémunération à long terme dont le montant unitaire sera déterminé par référence au cours de bourse de l'action Saint-Gobain.

La société possède des options d'achat sur l'ensemble des titres qui sont encore détenus par des tiers externes à Point P SAS de la société BT Holding exerçables en 2026.

Ces tiers disposent également d'options de vente de ces titres à Point P SAS, exerçables respectivement d'ici à fin 2024 et en 2025 et 2026.

5.2. Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition</i>	<i>Total</i>
Cadres	252	1	253
Agents de maîtrise, technici	407		407
Employés	408		408
Ouvriers	355		355
TOTAL	1 422	1	1 423

5.3. Rémunération des organes d'Administration

Néant

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain (SIREN 542.039.532) dont le siège social est situé à Courbevoie « Tour SAINT GOBAIN », 12 Place de l'Iris , 92096 La Défense Cedex.

Conformément à l'article L.233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société POINT P SAS est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis le 1993, la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts et modifié par la LOI N°2015-990 du 6 août 2015 (article 135).

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages non traduits au bilan

Néant.

5.7. Autres éléments significatifs

Néant

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant